

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date : 11 décembre 2007

Version : 1.03

Remplace : 29 octobre 2007

### 1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

**Nom du produit** Manalox 300  
**Utilisation** Agent épaississant pour les préparations industrielles (par exemple, encres)  
**Distributeur** FedChem LLC  
 4620 Richmond Road  
 Cleveland, OH 44128, États-Unis  
**Téléphone** +1 216 464 6440 Heures d'ouverture : lun-ven de 8 h à 17 h, h de NY  
**Courrier électronique** jmcilhaney@federalprocess.com  
  
**N° d'urgence** (Chemtrec) : +1 703 527 3887

### 2. Identification des dangers

**Classification** Aucune  
**Dangers pour la santé** Légèrement irritant pour la peau.  
**Dangers pour l'environnement** Aucun risque n'a été identifié  
**Dangers d'incendie et d'explosion** Non réglementé

### 3. Composition / information sur les ingrédients

Composants dangereux	Conc. en %	N° CE	N° CAS	Classification
Aucune				
<b>Composants non dangereux</b>				
Huile de base hautement raffinée	env. 50	–	8042-47-5	Aucun
Alkoxy chélate d'aluminium	env. 50	–	CBI	Aucun

### 4. Premiers secours

**Inhalation** La pression de vapeur des composants est basse et une inhalation ne risque pas de se produire en l'absence de pulvérisation en brouillard ou d'aérosolisation. Toutefois, si le patient présente étourdissement, somnolence ou accablement, l'éloigner de la zone d'exposition, le transporter à l'air frais et lui permettre de se reposer. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes ou de difficultés de respiration.

**Contact cutané** Retirer les vêtements contaminés et les nettoyer avant réutilisation. En cas de contact cutané, laver la peau au savon et à l'eau. Dans les cas de contamination grave ou si une irritation se produit, consulter un médecin.

**Contact oculaire** En cas de contact avec les yeux, les irriguer immédiatement et abondamment à l'eau pendant 10 à 15 minutes et consulter un médecin. Consulter un ophtalmologiste, même si aucune lésion n'est visible.

**Ingestion** Si le produit est avalé, rincer abondamment la bouche et faire boire de l'eau. Consulter un médecin et faire lire cette fiche de données de sécurité au praticien. Ne pas provoquer le vomissement. Surveiller tout symptôme d'aspiration, tel que toux, étouffement ou étranglement (voir section 11).

**Traitement médical** Traitement symptomatique et de thérapie de soutien, comme indiqué.

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Date : 11 décembre 2007

Version : 1.03

Remplace : 29 octobre 2007

---

**5. Mesures de lutte contre l'incendie**

---

<b>Risques d'incendie et d'explosion</b>	Non réglementés.
<b>Moyens d'extinction</b>	Brumisation ou vaporisation d'eau, mousse d'alcool et gaz carbonique sont recommandées. Les jets d'eau sont susceptibles de propager un incendie provoqué par un liquide. Retirer les récipients de l'incendie et les refroidir avec de l'eau.
<b>Dangers spécifiques</b>	Le produit brûle en dégageant des fumées toxiques, telles que les oxydes de carbone.
<b>Équipement de protection pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome approuvé et une combinaison complète de protection.

---

**6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

---

<b>Précautions personnelles</b>	Assurer une protection individuelle totale lors de l'endiguement de déversements importants, particulièrement par le port de protections des yeux et du visage (lunettes de sécurité et masques) et de gants (voir section 8).
<b>Précautions pour l'environnement</b>	Colmater la fuite et éliminer les sources d'ignition. Redresser les récipients ou emballages endommagés (point de fuite en haut) pour prévenir toute fuite de liquide. Prévenir le déversement de grandes quantités dans les égouts en construisant des digues de sable ou autre matériau absorbant. En cas de déversements importants, prévenir les services d'urgence et les autorités locales.
<b>Méthode de nettoyage</b>	Ventiler la zone du déversement et contenir celui-ci en construisant des digues de sable ou autre matériau absorbant. Récupérer le liquide déversé en le ramassant à l'aide d'une pompe à vide ou en l'absorbant avec du sable ou autres matériaux absorbants approuvés et les mettre dans des récipients bien identifiés pour les éliminer conformément aux réglementations locales et nationales. Laver les surfaces contaminées avec un détergent. Le cas échéant, contacter les autorités et une station d'épuration en cas de contamination importante.

---

**7. Manipulation et stockage**

---

<b>Précautions de manipulation</b>	Garder le récipient fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Éviter la formation de brouillards et d'aérosols. S'ils se forment, assurer une aération adéquate. Ne pas laisser le liquide toucher les yeux, la peau ou les vêtements. Porter un vêtement de protection tel que décrit à la section ci-dessous. 8. Éviter la rupture des récipients ou systèmes de transfert. Le produit peut être glissant s'il est répandu sur le sol.
<b>Stockage</b>	Stocker en lieu frais et sec. Tenir à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur.

---

**8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

---

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date : 11 décembre 2007

Version : 1.03

Remplace : 29 octobre 2007

<b>Mesures d'ingénierie</b>	Assurer une ventilation appropriée. L'extraction des vapeurs à leur source est recommandée.
<b>Équipement personnel de protection</b>	Gants résistants aux produits chimiques (PVC) et lunettes de sécurité sont recommandés. En cas de risque de contact plus étendu, porter les vêtements protecteurs appropriés (tablier, manches longues, chaussures). Porter un équipement de protection respiratoire adéquat lorsqu'une exposition dépassant les limites d'exposition professionnelle est probable. Consulter les fabricants d'équipements de protection personnelle.
<b>Limites d'exposition professionnelle du R.-U. (EH40)</b>	Huile minérale brumisée : limite d'exposition à long terme (8 h MPT) 5 mg/m <sup>3</sup> ; limite d'exposition à court terme (période de réf. 15 min.) 10 mg/m <sup>3</sup>

### 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Apparence</b>	Liquide clair jaune paille
<b>Odeur</b>	Légère
<b>pH</b>	Sans objet
<b>Point d'écoulement (huile de base)</b>	-20,6 °C
<b>Limites d'ébullition</b>	env. 260 °C
<b>Point d'éclair</b>	95 °C (creuset fermé Pensky Martens)
<b>Propriétés explosives</b>	Pas de données disponibles
<b>Température d'autoignition (huile de base)</b>	220 °C
<b>Propriétés oxydantes</b>	Le produit ne risque pas d'être un oxydant
<b>Pression de vapeur (huile de base)</b>	<0,1 mmHg à 21 °C
<b>Densité relative (eau = 1)</b>	0,95 à 25 °C
<b>Solubilité : dans l'eau</b>	Pratiquement insoluble
<b>                  dans les solvants organiques</b>	Soluble dans les hydrocarbures
<b>Coefficient de répartition</b>	Pas de données disponibles
<b>Viscosité à 25 °C</b>	140 centipoises (cps)
<b>Densité relative de vapeur (huile de base)</b>	6,7

### 10. Stabilité et réactivité

Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées ; il n'y a en particulier pas de réaction de polymérisation dangereuse.

<b>Conditions à éviter</b>	Éviter la chaleur vive et les sources d'ignition telles que flammes nues et étincelles. Le chélate d'aluminium réagit avec l'eau, et l'humidité atmosphérique peut entraîner la dégradation du produit, bien que cette réaction ne présente pas de dangers.
<b>Matériaux à éviter</b>	Éviter le contact avec l'eau et les agents fortement oxydants.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Formation possible de fumées et d'oxydes de carbone lors de la combustion.

### 11. Informations toxicologiques

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date : 11 décembre 2007

Version : 1.03

Remplace : 29 octobre 2007

Les composants ne sont pas classés comme substances dangereuses. En particulier, le chélate d'aluminium n'est pas classé pour les effets suivants : toxicité aigüe, irritation, sensibilisation, toxicité suite à des doses répétées, ou effets mutagènes. Effets mutagènes (pour le composé d'aluminium non dilué) : test d'Ames (méthode de test OECD 471 utilisant *Salmonella typhi-murium*) : négatif (avec et sans activation métabolique).

Test in vitro d'aberration chromosomique (méthode de test OECD 473 utilisant des lymphocytes humains) : négatif (avec et sans activation métabolique).

Test in vitro de mutation cellulaire (méthode de test OECD 476 utilisant des cellules de lymphome L5178Y de souris) : négatif (avec et sans activation métabolique).

L'aspiration de certaines huiles minérales peut entraîner une pneumopathie inflammatoire, caractérisée par un œdème pulmonaire, des hémorragies, et peut être mortelle. Les signes de contamination des poumons peuvent comprendre un rythme respiratoire accéléré, un rythme cardiaque accéléré et une coloration bleuâtre de la peau. On remarque souvent une toux, suffocation et sensation d'étouffement au moment de l'aspiration. Des désagréments gastro-intestinaux peuvent apparaître, suivis de vomissements en cas de risque d'aspiration supplémentaire.

L'huile de base comporte des propriétés laxatives et peut occasionner des crampes abdominales et de la diarrhée. Les huiles de base fortement raffinées ont généralement des valeurs  $DL_{50} > 2\ 000$  mg/kg, et il n'existe aucune recommandation de classification quant à l'irritation, la sensibilisation, la toxicité suite à des doses répétées (orales), aux effets mutagènes, cancérigènes ou sur la reproduction, bien que l'aspiration constitue un risque pour certains (recommandations Concawe).

### 12. Informations écologiques

Il n'existe pas de données écotoxicologiques déterminées spécifiquement pour ce produit. Les informations données se basent sur la connaissance des composants du produit et de l'écotoxicologie de produits similaires.

**Mobilité**

Le produit est un liquide. L'huile de base est susceptible de flotter sur l'eau. Aucun de ses composants n'est volatile, la contamination de l'air n'est donc pas envisageable. Le chélate d'aluminium réagit avec l'eau et produit par hydrolyse des produits organiques simples et l'hydroxyde d'aluminium.

**Persistance/dégradabilité**

Le chélate d'aluminium est aisément biodégradable.

**Bioaccumulation**

Par suite de l'hydrolyse et de la haute biodégradabilité, aucune bioaccumulation du chélate d'aluminium n'est envisageable.

**Toxicité**

Les huiles de base hautement raffinées ont généralement des valeurs de concentration létale  $CL_{50}$  supérieures à 1 000 mg/l et ne représentent pas à long terme un danger pour l'environnement aquatique (recommandation Concawe). Le chélate d'aluminium a une  $CL_{50}$  (Daphnies, 48 h) de 55 mg/l.

### 13. Consignes d'élimination



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date : 11 décembre 2007

Version : 1.03

Remplace : 29 octobre 2007

---

### 16. Autres informations

---

Néant